



## Infirmières, kinés,...

# NOUS NE VOULONS PAS RENTRER DANS LES ORDRES

**24 Avril : Rassemblement départemental  
à 14h30 devant la DDASS**

***Pour demander l'abrogation des lois portant  
création des ordres professionnels***

Nous refusons l'adhésion et la cotisation obligatoires à un ordre qui servira d'instrument au gouvernement pour faire passer ses réformes.

**Nous ne voulons pas payer pour travailler**

**La reconnaissance d'une profession ne passe que par des actes tels que la revalorisation des salaires avec la reconnaissance des qualifications dans les grilles indiciaires, l'amélioration des conditions de travail avec des effectifs suffisants pour permettre aux professionnels de remplir leurs missions.**

Les ordres étaient jusqu'à présent réservés aux professions à exercice libéral.

L'ordre c'est la « double peine » pour les salariés de la fonction publique hospitalière qui ont déjà des instances disciplinaires, ce n'est pas d'instances disciplinaires supplémentaires dont nous avons besoin.

Les ordres sont des instances anti démocratiques : une élection ou les candidatures sont individuelles, pas d'obligation de profession de foi, vote par internet, sans contrôle, sans participation minimum exigée.

Les infirmiers du public qui représentent près de 80% des salariés seront minoritaires dans les conseils qui prendront les décisions.

La mise en place des ordres professionnels intervient au moment où sont mises en place de nombreuses réformes visant à privatiser notre système de santé (franchises médicales, tarification à l'activité, transfert d'actes médicaux vers les paramédicaux, refonte des programmes de formation...).

*Prenons un exemple : la diminution du nombre des professionnels de statut public (Statut de la Fonction Publique Hospitalière) dans nos établissements n'est-elle pas une porte ouverte au recours à des personnels médicaux et paramédicaux exerçant en libéral ?...*

La mobilisation se développe chez les kinés contre la **cotisation qui est de 130 € la première année pour les salariés.**

***Nous voulons être libre de choisir d'adhérer à une organisation professionnelle et ou syndicale.***

**LA CGT APPELLE A BOYCOTTER LE VOTE ET A PARTICIPER MASSIVEMENT  
AU**

**Rassemblement départemental**

**Le JEUDI 24 Avril 2008 à 14h30 devant la DDASS**

**LA CGT CONTACTE LES AUTRES ORGANISATIONS SYNDICALES POUR QUE L'ACTION SOIT  
UNITAIRE**